

# Le point sur l'offre de santé et ses perspectives

**Le Croisic** — Il y a quelques semaines, un groupe de travail a été mis en place par la maire afin d'étudier l'offre de soins de la ville.

Le groupe de travail, initié par la maire, Michèle Quellard, comprend Joël Meunier, la directrice générale des services; le docteur Lafraise et deux représentants de l'association Actions accès santé, Dominique Hucher et le docteur Roquejoffre. Une rencontre avec l'Agence régionale de santé a permis de préciser certains points, et notamment, l'idée que créer un centre où exerceraient des salariés, uniquement pour répondre à la pression de la population, serait voué à l'échec. De son côté, le groupe de travail s'est accordé sur le chiffre de huit médecins généralistes, tous statuts confondus, dans le secteur de vie-santé de Batz-sur-Mer-Le Croisic.

## Deux médecins au Croisic

Actuellement, on recense deux médecins généralistes au Croisic. Le Dr Mathivat, médecin généraliste libéral, exercera trois jours par semaine, à compter de septembre, tandis qu'un nouveau médecin généraliste libéral exercera à temps plein, d'ici la fin de l'année. Les deux représentants de la Ville proposent également de s'associer avec la ville de Batz-sur-Mer, afin d'étudier la création d'une antenne, au centre de santé municipal batzien et de recruter un salarié, qui exercerait dans la maison médicale du Croisic.



Le groupe de travail avec les élus croisicais et la maire, Michèle Quellard.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Parmi les autres pistes, le Dr Mathivat pourrait augmenter progressivement son temps de travail ; le Dr Gautherot, qui exerce en presqu'île, consulte à domicile pour ses patients ; les consultations, avec un pédiatre, récemment installé, devraient libérer des créneaux pour les adultes. Des recherches vont continuer pour convaincre un médecin libéral de venir s'installer au Croisic, si nécessaire. Et les infirmiers et pharmaciens vont être sollicités pour prendre en charge certains soins : certificats de pratique

sportive, protocole pour certaines infections...

De fait, précise Michèle Quellard, « on atteindrait le chiffre de 7,60 ETP (équivalent temps plein), sur le territoire vie-santé pour un objectif de huit ». La maire a toutefois regretté que « des données, sous couvert de démonstrations mathématiques qui n'engagent que leur auteur, a fortiori contestées par les autorités compétentes, aboutissent à un résultat erroné et sont livrées à la population, en exacerbant sa légitime

inquiétude. J'appelle cela de l'instrumentalisation. Je déplore la diffusion d'un document de travail à destination des élus, avant que ces derniers ne puissent travailler sur le sujet, alors même qu'il avait été expressément demandé aux représentants de l'association de ne pas le faire avant la réunion de la commission. Cela est irrespectueux envers les membres du conseil municipal, majorité comme opposition, qui ont, seuls, la légitimité de l'élection ».